



FESTIVAL 2021

MISE EN LUMIERE du FESTIVAL FOURNITURE D'UNE STRUCTURE PHOTOCALL.

OBJET

Cahier des charges pour la location et l'installation du matériel d'éclairage de décoration et de sa mise en œuvre pour la durée de la manifestation ainsi que la fourniture d'une structure pour le photocall et sa mise en lumière

1. Préambule

Le 23^{ème} Festival des créations télévisuelles de Luchon aura lieu du mercredi 3 au dimanche 7 février 2021

Ce cahier des charges a pour objet la mise en lumière et en valeur des lieux principaux du Festival pour rendre la ville de Luchon attractive et festive aux yeux des accrédités et du public présent.

2. Conditions de participation

- Sociétés ayant une habilitation à exercer cette activité professionnelle y compris les exigences relatives à l'inscription au registre du commerce.
- Remise d'un Kbis de moins de 6 mois
- Avoir la capacité économique et financière
- Avoir un savoir-faire reconnu en matière de régie générale et d'équipements de salles en vidéo son et lumière

3. Durée

23^{ème} édition du Festival du 3/02/2021 au 7/02/2021 plus le temps nécessaire au montage et au démontage

4. Remise du chiffrage de la prestation

Par Courrier en 2 exemplaires à l'adresse ci-dessous avant le : 16/11/2020
AFTVCP CONSULTATION MISE EN LUMIERE
2 Allées des bains 31110 BAGNERES de LUCHON.

5. Critères de sélection de l'offre

L'AFTVCP choisira librement l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse compte tenu des critères suivants

- Prix : 30%
- Qualité technique de l'offre : 40%

- Références sur des évènements similaires : 10%
- Référence de l'équipe technique proposée : 5%
- Suggestions ou améliorations au dispositif demandé : 10%
- Conditions de paiement proposées : 5%

6.Mise en lumière

6.1 Entrée du site du casino

- Une arche lumineuse d'une hauteur de 3,50m. Cette dernière-ne devra pas gêner la circulation des véhicules de secours et autres

6.2 Village du site

- *Suggestion d'embellissement du site acceptée.*

6.2.1 Photocall (Extérieur en 2021)

- Fourniture :
 - D'une structure couverte et fermée sur 3 cotés.
 - D'une estrade
 - D'éléments chauffants infrarouges (*sous réserve de l'utilité*)
 - D'éléments permettant d'accrocher en fond la banderole avec les logos des différents sponsors
- Eclairage adapté pour les photographes.

6.3 Entrée du Casino

- Mise en lumière de l'entrée du Casino + cheminement sur 25m de part et d'autre du tapis rouge (positionné du bas des marches à hauteur du Festival K-Fé)
- Mise en lumière de la partie basse près du lac jusqu'au tapis rouge dans des teintes rouge et blanches.
- La façade du Festival K-Fé devra également être mise en lumière

6.4 Mairie

- Projection du logo du Festival sur la façade.

6.5 Rex 1

- Eclairage de la rue d'accès.

6.6 Soirée casino

- Hall
- Escalier du théâtre
- Restaurant
- Espace VIP
- Buffet
- Dancing

7 Charges annexes

Le festival organisera et prendra à sa charge les hébergements des équipes déterminées et de la restauration pour votre personnel pendant toute la durée de l'évènement.

Un gardiennage de nuit est assuré par nos soins pendant la durée de l'évènement. Ceci ne vous donne pas de garantie contre les vols ou dégradations éventuels, il faut donc que vous soyez assurés de votre côté, voir le point assurances

8 Obligations du prestataire

8.1 Administratif

Le prestataire devra fournir :

- Un calendrier de travail de son équipe et le planning prévisionnel de ses interventions.
- La liste de l'équipe technique qui interviendra.
- Une personne ayant une fonction de responsable et donc autorité sera présente pendant toute la période d'intervention du prestataire. (montage, durée du Festival, démontage) et participera à toutes les réunions nécessaires au bon fonctionnement de la prestation à la demande des responsables du Festival.

8.2 Confidentialité :

Tous les documents ou information fournis doivent rester confidentiels.

8.3 Technique :

- Il est entendu qu'il devra répondre aux demandes minimales de dernières minutes sans supplément (à négocier au cas par cas).
- Une assistance technique sur les différents sites est à prévoir.
- Les raccordements électriques se feront par ses soins sur les installations existantes

8.4 Assurance :

- Le prestataire devra souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels, immatériels et corporels qu'il serait susceptible de causer à autrui.
- Il devra également souscrire une assurance bris de Machine en tous lieux garantissant les dommages subis par le matériel objet de prestation, en cas de vol, incendie, détérioration, accident, vandalisme, intempéries, attentats... pour la durée de la prestation.
- Une attestation devra être fournie et remise au plus tard le jour avant la manifestation.

9 Vérifications

Le donneur d'ordre effectuera avec le prestataire ou son représentant désigné les vérifications de l'adéquation des propositions acceptées avec le réalisé et cela pour l'ensemble des prestations. Ces vérifications seront effectuées dès la fin de chaque montage et au plus tard la veille du début du Festival.

10 Annulation

Si le festival devait être annulé, que ce soit pour cas de force majeure, COVID, décision préfectorale ou municipale ou par manque de financement, il y aurait résiliation immédiate et automatique de cette prestation. Cette résiliation interviendrait alors sans indemnité de quelque nature que ce soit. Si la prestation

était commencée, un accord de paiement au prorata de la prestation effectuée serait établi.

11 Informations complémentaires :

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Monsieur CAPUT Stéphane

Directeur Général du festival de Luchon

Stephane.caput@festivaldeluchon.tv

Visé par :

Le Directeur général

Visé par :

La Présidente